

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE DE LA FILIERE PAPIER EN BELGIQUE

Papier.be s'engage à promouvoir la certification de la gestion durable des forêts.

Le papier est un matériau renouvelable pour autant que les fibres de bois soient produites de manière durable. La certification forestière en est la garantie.

2. Papier.be promeut l'utilisation du bois en tant que matière première.

La biomasse est cruciale au sein d'une société durable, mais le bois se doit d'abord d'être utilisé en tant que matière première et seulement ensuite, en fin de vie, valorisé énergétiquement.

3. Papier.be promeut et facilite la diminution des émissions de CO2 dans la filière du papier.

L'énergie est une ressource importante dans la filière du papier. Pour continuer à réduire les émissions de CO2, il est essentiel que les entreprises améliorent en permanence leur efficacité énergétique et adoptent un mix énergétique plus durable.

4. Papier.be s'engage à travailler à une amélioration continue de la qualité des papiers et cartons collectés.

La qualité des vieux papiers collectés est de la plus haute importance pour un recyclage performant.

5. Papier.be soutient le développement des collectes sélectives.

Seule la généralisation des systèmes de collectes sélectives en dehors du domicile permettra d'accroître la quantité de papiers et de cartons collectés.

6. Papier.be s'engage à promouvoir et soutenir l'éco-design.

Les produits en papier jouent un rôle-clé au sein de l'économie circulaire et doivent continuer à optimiser leur propre impact environnemental.

7. Papier.be s'engage à promouvoir l'importance de la transformation des matières premières au niveau local.

L'économie circulaire est par excellence une économie ancrée au niveau local.